

### AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville, que le règlement de contrôle intérimaire concernant le secteur Marie-Victorin numéro 848-20 a été adopté comme suit :

- .- Avis de motion: 5 octobre 2021
- .- Dépôt du projet de règlement : 5 octobre 2021
- .- Adoption: 23 novembre 2021
- .- Entrée en vigueur: 30 novembre 2021

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut habituellement le faire en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis au 5465, boulevard Marie-Victorin, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Dans les circonstances pandémiques actuelles le règlement sera disponible pour consultation sur demande.

Donné à Sainte-Catherine, ce 30 novembre 2021



---

Me Pascalie Tanguay,  
Directrice des Services juridiques et greffière